Image not found or type unknown

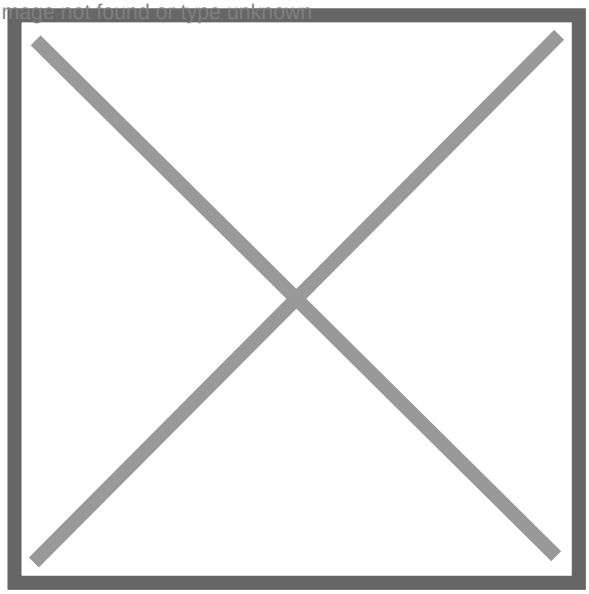

Reglement d'un sinistre avec l'expert

Par **sola2_old**, le **18/10/2007** à **11:46**

j'ai mon vehicule de l'année 94 qui a été embouti en stationnement par une autre voiture j'ai raison à 100% selon l'assurance mais l'expert estime que malgré les factures d'entretien et le ct vierge le vehicule n'est pas reparable trop de frais. puis je constester ce fait car celui ci etant desiel et un moteur en très bon état car il a seulement 160 000 km puis je refuser le remboursement qui sera sans doute minime et exiger les réparations? merci de me répondre

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés